

La Ville de Saran Recherche

Pour la direction de l'Éducation et des Loisirs

Animateurs(trices): Adjoints d'animation en CDD

(Poste de Catégorie C)

Postes à temps non complet (90%)

SARAN, commune de 16 357 habitants (6eme ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

La ville de Saran propose au sein de ses structures de loisirs, un accueil et des activités diverses, encadrées par des personnels qualifiés qui agissent en toute complémentarité avec les parents ou les enseignants. La municipalité et la Direction de l'Éducation et des Loisirs affirme leur volonté éducative dans toutes les actions menées.

Missions principales:

Animateur au sein des accueils de loisirs, le mercredi et les vacances scolaires ainsi que dans les accueils périscolaires (maternels et / ou élémentaires) durant le temps scolaire au sein des différentes structures saranaises.

- Avoir une bonne connaissance de la réglementation en vigueur liée à l'accueil collectif de mineurs.
- Savoir travailler en équipe et en partenariat et être identifié comme personne ressource auprès :
 - Des familles (accueillir, informer, orienter...).
 - Des enfants/jeunes (respect des règles, être à l'écoute, repérer et gérer les éventuels incidents...).
 - Des enseignants (proposer des idées, favoriser les échanges, informer, être un relais).
 - Du personnel municipal.
 - Des partenaires extérieurs.
 - Des équipes (aide et soutien sur les différents rôles dans l'animation)
- Être porteur de projets à l'année au sein de structures d'affectation :
 - Cibler des ateliers et projets en lien aux thématiques et objectifs des structures.
 - Animer chaque temps lié à l'accueil du public (sensibilisation, temps de projet, atelier et les temps de vie quotidienne liés à la journée type) et défini sur chaque pôle.
- · Connaître et appliquer la démarche de questionnement liée au projet :
 - En respectant les spécificités des publics et des lieux (rythmes, attentes, besoins en fonction des âges...).
 - Connaissance des différents niveaux de projet.
 - Établir des écrits réguliers sur l'avancée des projets, évaluer ses actions et les réajuster.

Compétences requises :

BAFA - diplômes équivalents obligatoires, et / ou BPJEPS apprécié. PSC1 recommandé

- Rigueur et assiduité
- Capacité d'adaptation
- Expérience similaire dans le poste.
- Sens de l'initiative et des responsabilités.
- Savoir travailler en équipe.

- Dynamisme et créativité.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Savoir élaborer et mettre en œuvre un projet d'animation.
- Polyvalence sur ses pratiques.

Contraintes et conditions de recrutement :

- Travail à temps complet et/ou non complet sur une base d'annualisation (temps scolaire/ 2 petites vacances et 1 mois l'été).
- Disponibilité et amplitude horaire liées au fonctionnement des structures de loisirs (périscolaire / accueil de loisirs)
- Rémunérations statutaires + régime indemnitaire + 13ème mois + COS.

POSTES OUVERTS AUX TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES.

Adresser lettre de motivation + CV obligatoires <u>Dès que possible</u> à Monsieur le Maire – Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45770 SARAN CEDEX ou par mail : recrutement@ville-saran.fr